

Motion concernant les poursuites au Bélarus à l'encontre de Yauheni Kryzhanouski

Il y a quelques jours, nous avons appris qu'une procédure pénale avait été lancée au Bélarus à l'encontre de Yauheni Kryzhanouski, sociologue et politiste français d'origine bélarusse, diplômé de Sciences Po Strasbourg (2005) et de son Master Sciences sociales du politique, docteur de l'Université de Strasbourg et membre associé des laboratoires SAGE (CNRS-Unistra) et CERCEC (CNRS-EHESS), enseignant à l'Université de Strasbourg en 2009-2020. Cette procédure fait partie d'un procès collectif contre 20 intellectuels (sociologues, journalistes et autres personnes publiques).

Les figurants sont accusés de complicité d'« incitation à la haine sociale », de participation à un complot dans le but de s'emparer du pouvoir, de complicité d'appels à des sanctions contre le Bélarus et d'autres actions visant à nuire à la sécurité nationale, ainsi que de participation à un groupement en vue de commettre des actes extrémistes. Ces accusations sont ubuesques, mais les peines encourues pour ces crimes vont jusqu'à 12 ans de prison. L'affaire a été transmise à la cour dans le cadre d'une « procédure spéciale » introduite récemment pour juger par contumace les personnes soupçonnées des crimes « graves et très graves » qui se trouvent en dehors du pays.

Le procès est clairement politiquement motivé et est dû à l'activité de recherche de Yauheni Kryzhanouski qui a consacré sa thèse à la critique du régime bélarusse (*Contester par la musique sous régime autoritaire : la politisation du rock au Bélarus*, thèse de 2015, publiée en France en 2022) et à son engagement en faveur de la démocratie et des droits humains au Bélarus.

Les poursuites engagées contre Yauheni Kryzhanouski sont à l'image de la répression sévère qui touche durement la société civile et la communauté académique au Bélarus. Des dizaines de chercheurs et d'intellectuels critiques à l'égard du pouvoir, dont les deux Prix Nobel bélarusses, ont été condamnés ou sont poursuivis au pénal dans le cadre d'enquêtes instruites pour motifs politiques aux côtés des militants, journalistes et défenseurs des droits humains : certains se trouvent derrière les barreaux, d'autres ont dû emprunter le chemin de l'exil. À ce jour le pays compte plus de 1400 prisonniers politiques. Mais dans le cas de Yauheni Kryzhanouski il s'agit des poursuites à l'encontre d'un citoyen français résident en France, ce qui en fait un cas exceptionnel.

Fidèle aux traditions universitaires, à la défense du débat démocratique et au respect des droits humains, Sciences Po Strasbourg exprime sa solidarité avec Yauheni Kryzhanouski et ses collègues, et exige la fin des répressions contre le monde académique, les militants d'opposition et la société civile au Bélarus.

Motion votée à l'unanimité par le Conseil d'administration de Sciences Po Strasbourg le 29 février 2024.